

COMMUNE DE ST JEAN ST NICOLAS

NOS PROJETS



Projet Réaménager la traversée de Pont du Fosse



Projet Réaménager la traversée de Pont du Fosse

Création d'une rue secondaire

Espace piéton sortie agglomération

Aménagement de la place du village

Espace piéton à l'entrée de l'agglomération

Espace piéton avant le pont sur le Drac

Création d'une passerelle



PROJET « Espace piétons , entrée agglomération

Création d'un espace piétons formalisé (piétons, handicapés, poussettes, vélos) afin de sécuriser l'entrée de l'agglomération, qui possède deux campings, une maison d'enfants et des habitations. Cet espace piétons serait un trottoir protégé sur la longueur de la ligne droite à l'entrée de l'agglomération.

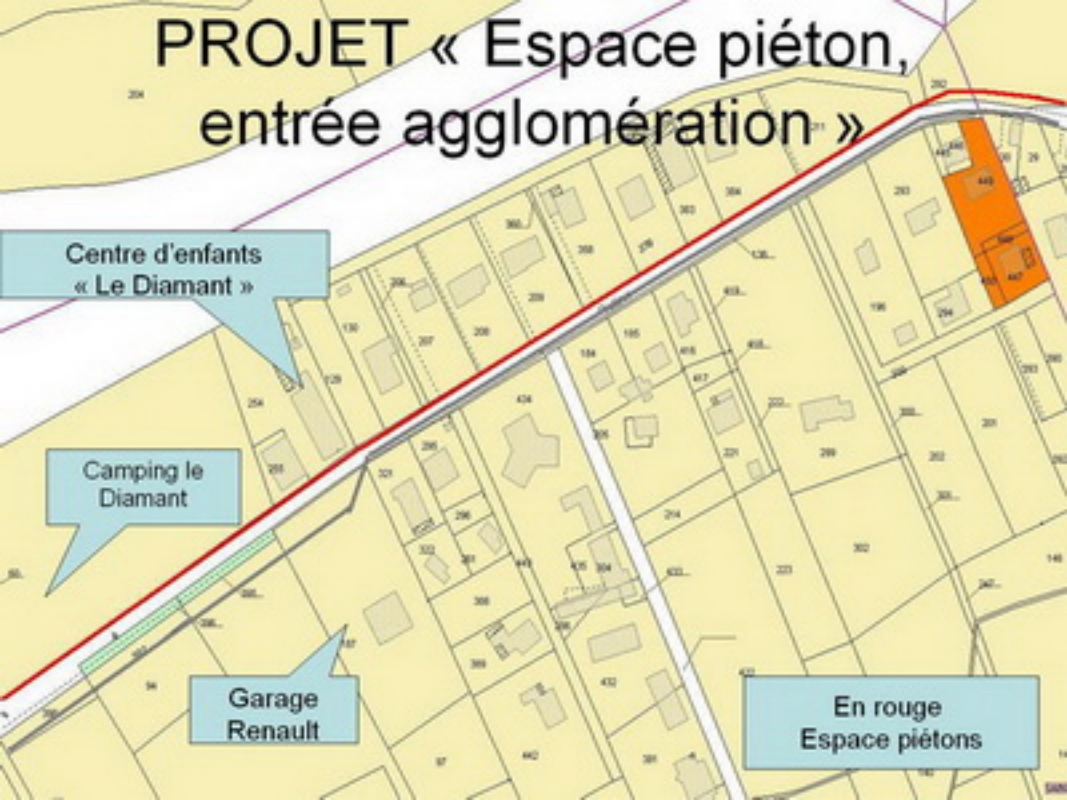
PROJET « Espace piéton, entrée agglomération »

Centre d'enfants
« Le Diamant »

Camping le
Diamant

Garage
Renault

En rouge
Espace piétons



An aerial photograph of a village built on a hillside. A river flows through the center, with a bridge crossing it. The houses are mostly white with dark roofs. There are some trees and patches of snow. A road runs along the riverbank. A light blue box with the word 'passerelle' is on the right side. Yellow text is overlaid on the top and bottom of the image.

PROJET « Espace piétons avant le pont sur le DRAC »

passerelle

Création d'un espace piéton (piétons, handicapés, poussettes, vélos enfant) afin de sécuriser la traversée de Pont du Fossé avant la passerelle à côté de la départementale.

En rouge espace piétons

passerelle



PROJET « Espace piétons avant le pont du DRAC »



Bureau et garage
Communauté
des Communes

LE PIED DU PONT

passerelle

PROJET « Passerelle piétons » »

Création d'une passerelle piétons pour sécuriser la traversée du pont du Drac qui est très dangereuse avec une circulation de poids lourds importante



Exemple de passerelle
châssis fer + bois
en aval de 2 mètres de largeur



Projet : Aménagement de la place du village

- L'aménagement de la place du village avec des trottoirs et des passages formalisés, permettra d'optimiser la sécurité des piétons et facilitera la fréquentation des commerces.
- La place du village doit redevenir une esplanade pouvant accueillir régulièrement, le marché, des manifestations diverses, un espace de convivialité , une patinoire l'hiver, un terrain de jeu l'été, des jeux d'enfants etc...

La place du village doit être aménagée afin de permettre de multiples activités.

Aménagement actuel de la place du village

Le croisement donnant accès à la place de la Mairie et la route de St Jean, n'est plus adapté pour les gros véhicules, créant de ce fait des encombrements.

